

Laissez-vous distribuer dans les écoles un livret de propagande pour l'accueil des migrants ?

écrit par Christine Tasin | 19 février 2018



31 pages de désinformation, manipulations, culpabilisation... distribuées dans les écoles de la République, écoles laïques qui doivent impérativement respecter la neutralité politique et philosophique.

Le sommaire est très clair :

Stop aux clichés
sur les enfants migrant·e·s



"Si on commence à les accueillir dans de bonnes conditions, on sera envahi·e·s !"

P. 07



"Ils·elles étaient tous·tes pauvres dans leur pays et ils·elles viennent voler le travail des Français·e·s"

P. 08

"Tous·tes les migrant·e·s qui fuient la guerre viennent en Europe !"

P. 10



"Les droits de l'enfant, cela ne s'applique qu'aux enfants français·e·s !"

P. 14

P. 4

"On a un bon système de santé et ils·elles viennent donc en profiter !"

P. 15



"Ils·elles n'arrivent qu'en famille !"

P. 18



"L'éducation, ce n'est pas important en situation de crise !"

P. 21

"Ils·elles ne peuvent pas aller à l'école car ils·elles ne parlent pas notre langue"

P. 24

"Ils·elles sont différent·e·s de nous, ils·elles ne peuvent pas vivre comme nous."

P. 26

P. 5

Naturellement, on trouve tous les poncifs et tous les gadgets à la mode pour dénaturer la langue française et notre identité. Et c'est un petit Noir qui donne une leçon de féminisme à une petite Blanche. Plus c'est gros, plus ça passe.

*Tu remarqueras l'utilisation
de « e » ainsi que « il·elle ».
C'est l'écriture inclusive, cela veut
dire que l'on inclut tout le monde
et notamment... les filles et
les femmes !
Cette nouvelle écriture
permet de rétablir l'égalité.*



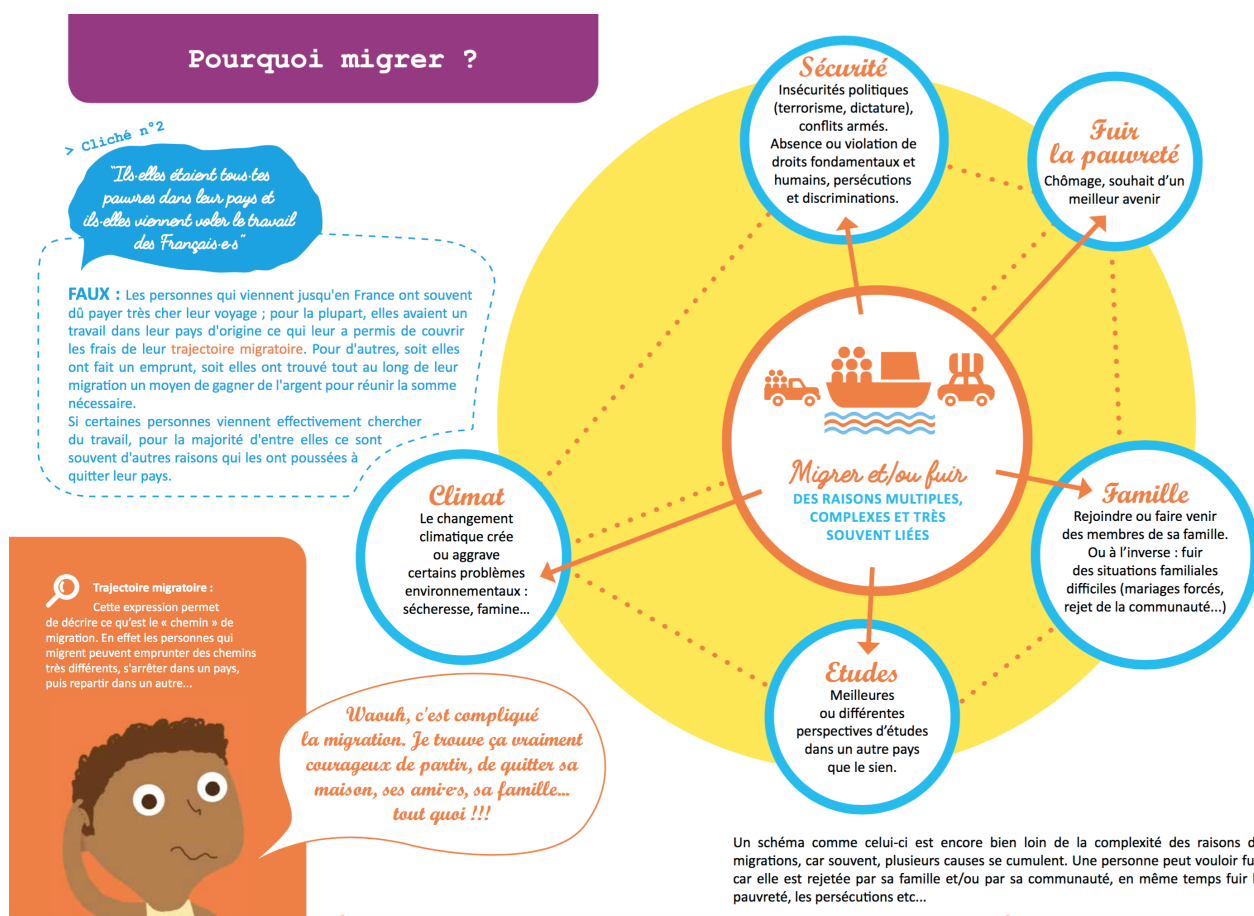
d'école, forcément. Grave faute professionnelle, mais qui s'en soucie ? Allo, Blanquer, y a-t-il un pilote dans l'avion ?

*Remerciements à Xavier Favre et
à ses élèves de l'UPE2A Jean
Moulin à Soyaux (Charente),
à Nathalie Janssens, Virginie
Tiberghien
et aux bénévoles de l'ELCD,
à leurs élèves du camp de Calais
(Pas-de-Calais), à Arshad Khan
pour la traduction pashto/français,
à Rawza et Dania pour leurs
témoignages. Pour leur lecture
critique avant impression, merci
à Nina et Lucas, aux enfants
du Conseil communal de La
Courneuve : Adama, Inès, Angie,
Baya, Djènèba, Joséphine et leur
accompagnateur Olivier Epron.*

Quant aux têtes de chapitre... Un festival là aussi :

Migrer, un droit universel. C'est dit.

Pourquoi migrer ? On se demandait, justement... Naturellement, pas d'évocation de la lâcheté consistant à aller profiter du boulot des autres au lieu de travailler à faire de son propre pays un lieu de vie digne de ce nom, de l'attrait de l'Eldorado où on vit bien sans bosser...



Le reste est du même tabac, on insiste lourdement sur la guerre qu'il faut fuir, sur la tristesse des migrants "obligés" (sic !) de partir etc.

*Je suis venue en France avec un avion.
J'étais très triste parce que j'avais
laidonné mes grands-parents, ma tante,
mon oncle... En montant dans l'avion,
j'avais l'impression d'aller en voyage
en France et que je reviendrais dans
mon pays mais après j'ai tout compris :
j'habiterai en France et l'Arménie c'était
fini ! Quand j'étais dans l'avion, je n'ai
même pas regardé par la fenêtre parce
que j'ai eu peur et que j'étais très très
triste. Il y a déjà plus d'un an que je
suis en France avec ma famille, on a
eu notre statut de réfugié mais je veux
encore aller dans mon pays pour voir
mes grands-parents, mon ancienne école,
mon ancienne ville, mes copines...*

Karmen K.

*Je suis venue en France avec un avion.
J'étais très triste parce que j'avais
laidonné mes grands-parents, ma tante,
mon oncle... En montant dans l'avion,
j'avais l'impression d'aller en voyage
en France et que je reviendrais dans
mon pays mais après j'ai tout compris :
j'habiterai en France et l'Arménie c'était
fini ! Quand j'étais dans l'avion, je n'ai
même pas regardé par la fenêtre parce
que j'ai eu peur et que j'étais très très
triste. Il y a déjà plus d'un an que je
suis en France avec ma famille, on a
eu notre statut de réfugié mais je veux
encore aller dans mon pays pour voir
mes grands-parents, mon ancienne école,
mon ancienne ville, mes copines...*

Karmen K.

Et les sempiternelles leçons sur les droits des enfants et surtout des enfants migrants. Et en avant pour pointer du doigt la France, pousser à la haine contre elle :



Aujourd'hui, ces droits ne sont pas partout respectés. En janvier 2016, la France a été entendue par le Comité des droits de l'enfant qui lui a fait des observations. Par exemple, aujourd'hui, un-e enfant sur 5 vit en situation de pauvreté en France. Le Comité demande donc à la

France de faire de la lutte contre la pauvreté des enfants une priorité nationale en aidant les familles les plus pauvres.

Ces droits sont encore moins respectés pour les enfants migrant-e-s. Le Comité l'a également signalé à la France. Et pourtant, avant d'être migrant-e-s, ce sont avant tout des enfants.

Ils osent même dire que les clandestins (ce mot est le mien, vous vous doutez bien qu'ils ne l'utilisent jamais) ne bénéficient pas de l'aide des pouvoirs publics. Mieux vaut entendre ça que d'être sourd...

Droit au logement, à l'alimentation et à l'eau

Ces enfants et leur famille ont fui leur pays. Ils-elles doivent tout reconstruire : trouver un logement, du travail...

Pour beaucoup d'entre eux-elles, la situation est pénible et la majorité ne bénéficie pas d'aides des **pouvoirs publics** pour survivre. Ils-elles n'ont pas toujours de logement et dorment parfois dans la rue, sous des tentes, dans des hôtels à plusieurs dans une chambre, dans des foyers etc... Ces enfants et leur famille vivent souvent à l'étroit dans des espaces trop petits où ils-elles partagent parfois une seule pièce. Il leur est donc difficile d'avoir un coin pour s'isoler, être tranquille, jouer, se reposer.

Ils-elles ne mangent pas toujours à leur faim, n'ont pas toujours accès à l'eau potable pour boire et se laver. Pour pouvoir bénéficier d'une allocation, il y a des conditions à remplir et des étapes qui prennent beaucoup de temps.

Droit au logement, à l'alimentation et à l'eau

Ces enfants et leur famille ont fui leur pays. Ils-elles doivent tout reconstruire : trouver un logement, du travail...

Pour beaucoup d'entre eux-elles, la situation est pénible et la majorité ne bénéficie pas d'aides des **pouvoirs publics** pour survivre. Ils-elles n'ont pas toujours de logement et dorment parfois dans la rue, sous des tentes, dans des hôtels à plusieurs dans une chambre, dans des foyers etc... Ces enfants et leur famille vivent souvent à l'étroit dans des espaces trop petits où ils-elles partagent parfois une seule pièce. Il leur est donc difficile d'avoir un coin pour s'isoler, être tranquille, jouer, se reposer.

Ils-elles ne mangent pas toujours à leur faim, n'ont pas toujours accès à l'eau potable pour boire et se laver. Pour pouvoir bénéficier d'une allocation, il y a des conditions à remplir et des étapes qui prennent beaucoup de temps.

Allez un dernier pour la route, le meilleur pour la fin. Pour le reste, vous pouvez aller lire la saloperie de livret [ici](#) ou même la télécharger...[Livret-Migrants-A5](#)

Droit à une identité

Ces enfants ont parfois des difficultés pour justifier leur identité. En effet, certains enfants n'avaient pas de papiers (carte d'identité, certificat de naissance...) dans leur pays d'origine. D'autres les ont égarés lors de la traversée ; d'autres encore se les sont fait voler.

En arrivant en France, ces enfants disent qu'ils-elles sont mineur·e·s. Toutefois, les **autorités** ^{p.16} ne les croient pas toujours, et, sans papiers, ils-elles n'arrivent pas à justifier leur identité et leur âge. Il arrive que, même avec des papiers prouvant leur minorité, on ne les croie pas. Ils-elles sont livré·e·s à eux-elles-mêmes et doivent donc saisir le juge des enfants. Cela est très souvent long et complexe.

Le savais-tu ?



Certain-es enfants sont obligé·e·s de passer ce qu'on appelle des **"tests osseux"** pour savoir s'ils ou elles sont majeur·e·s ou mineur·e·s. C'est un examen radiologique de certains os, destiné à estimer l'âge d'un enfant. En fonction du résultat, ils-elles seront pris·e·s en charge par l'aide sociale à l'enfance ou non. Mais il est prouvé que les résultats de ces examens ne sont pas fiables. Ils ne permettent pas de décider avec certitude si une personne a plus ou moins de 18 ans. D'autre part, ils nuisent à l'intégrité physique de l'enfant. En effet, dans notre culture, nous sommes habitué·e·s à aller chez le médecin. Dans d'autres cultures, ce rapport au corps peut être davantage tabou. Ces jeunes vivent cet examen médical particulièrement mal, notamment le fait de devoir se déshabiller. Le Comité des droits de l'enfant demande à la France de ne plus utiliser ces tests comme principale méthode pour déterminer l'âge d'un enfant. Des associations demandent de les interdire totalement.

Sans commentaires...

Et le mieux, c'est que ce livret est fabriqué et distribué par Solidarité laïque, une loi 1901 qui a reçu, entre autres, plus de 2 millions d'euros de subventions publiques en 2016...

Et Solidarité laïque a beaucoup de soutiens, même le Ministère de l'Education nationale, un de ses partenaires, avec la MAIF, La LDH, Force Ouvrière, le Crédit Mutuel enseignant etc. Et comme elle est, elle, reconnue d'utilité publique, contrairement à Résistance républicaine, les dons et adhésions qu'elles reçoivent ouvrent droit à déduction d'impôts. Elle est pas belle la vie ?

Bref, un vrai scandale. Je vous invite à mettre en garde tous les établissements scolaires de votre commune, de votre département, avec une lettre postale adressée au responsable de l'établissement (écoles maternelle et élémentaire, collèges), c'est le plus efficace.

Permettre aux enseignants, parents d'élèves ou associations de distribuer dans les locaux de l'Education nationale serait une faute grave qui nous amènerait à porter plainte au nom de Résistance républicaine pour prosélytisme et manquement à la déontologie. Ce que je ferai au moindre signalement, à la moindre preuve que le livret en question a bien été distribué dans l'école. Il me faudra le nom de l'école, de l'enseignant ou autre intervenant, contre qui je porterai plainte ainsi que contre le directeur de l'établissement.

Vous pouvez aussi en dire un petit mot à Blanquer, et interpeller votre député, ça ne mange pas de pain.

<http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html?ancr>

e=ministre&pid=33441&ZONE_TEMPLATE_ID=8490&ZONE_TEMPLATE_MOD_ID=3297&ITEM_ID=1